

DIVISION DU COMMERCE

R a p p o r t

sur la mission économique de M. le Ministre Sommaruga
en Hongrie, 18 - 20 octobre 1976

M. le Ministre C. Sommaruga, accompagné de M. A. Clerc, s'est rendu du 18 au 20 octobre à Budapest en mission économique pour des pourparlers avec les autorités hongroises. Les discussions ont porté tant sur des problèmes économiques bilatéraux que sur la préparation de la 32ème session de l'ECE dans la perspective de la Conférence de Belgrade (corbeille 2) et des propositions soviétiques relatives à la convocation de congrès paneuropéens dans le domaine de l'énergie, des transports et de l'environnement. D'une manière générale, les Hongrois se sont montrés réalistes dans leur appréciation de la situation économique et politique de leur pays. Les entretiens avec toutes les personnalités hongroises rencontrées se sont déroulés dans une ambiance cordiale dépourvue de toute suspicion et ont été axés sur la nécessité d'élargir les échanges au bénéfice mutuel des deux partenaires.

Des entretiens ont eu lieu avec:

- | | |
|------------------------------------|--|
| M. Péter <u>Kövary</u> | Directeur général au Ministère du commerce extérieur |
| M. Istvan <u>Török</u> | Vice-ministre du commerce extérieur |
| M. Janos <u>Szita</u> | Vice-ministre, Chef du Secrétariat des relations économiques internationales, Président du Conseil |
| M. ["] Ödön <u>Kallos</u> | Président de la Chambre de commerce de Hongrie |
| M. György <u>Szöke</u> | Ambassadeur, Directeur de Division territoriale au MAE |
| M. Janos <u>Fekete</u> | Vice-président de la Banque nationale de Hongrie |

(M. Dietschi, Chargé d'affaires de Suisse à Budapest, a assisté à tous les entretiens. Il en fut de même pour M. Mankovics, conseiller commercial à Berne.)

L'entretien avec M. Szita a été suivi d'un déjeuner offert par le Chef du Secrétariat des relations économiques internationales et tous les interlocuteurs de M. Sommaruga ont été invités à un dîner offert par M. le Chargé d'affaires Dietschi dans sa résidence.

A. Sur le plan des relations bilatérales, les thèmes suivants furent abordés lors de ces entretiens

1. Etat des relations économiques bilatérales
 - 1.1 Convocation de la Commission économique mixte
 - 1.1.1 Contenu des discussions dans le cadre de la convocation de la première commission mixte
 - 1.2 Relations des échanges dans le secteur textile
 - 1.3 Relations des échanges dans le secteur agricole
2. Coopération industrielle
3. Discrimination de la Hongrie par les droits de douane et libre-échange

B. Sur le plan des relations multilatérales, les thèmes évoqués se concentrèrent sur:

1. L'évolution des relations économiques Est-Ouest
2. L'ECE dans la perspective de la réunion de Belgrade
 - 2.1 Le rôle futur de l'ECE
 - 2.2 Les congrès paneuropéens
 - 2.3 La présentation du rapport de l'ECE à Belgrade
 - 2.4 La préparation de la Conférence de Belgrade
3. Le rôle futur de l'AELE

L'entretien avec M. Fekete est résumé à part car la discussion qui a eu lieu dépassait le contexte des relations bilatérales ou multilatérales évoquées avec tous les autres interlocuteurs de M. Sommaruga.

A. Les relations bilatérales

1. Etat des relations économiques bilatérales

Après avoir brossé le tableau de l'évolution conjoncturelle de l'économie suisse, M. Sommaruga fait remarquer que l'Accord sur les échanges économiques Suisse-Hongrie, conclu le 30 octobre 1973 et entré en vigueur le 1er janvier 1974 coïncidait en Europe avec une phase récessive. Les échanges avec la Hongrie ont été affectés par cette conjoncture défavorable, surtout dans le secteur des importations suisses de produits hongrois qui ont sensiblement diminué de 1974 (215,6 mio de francs) à 1975 (133,6 mio de francs). Cette tendance s'est arrêtée en 1976 et les importations suisses sont en hausse de près de 30 % pour les 9 premiers mois de cette année comparée à la même période en 1975. M. Sommaruga évoque encore le déséquilibre de la structure des exportations suisses vers la Hongrie et la part trop faible qui est faite aux produits de consommation. En ce qui concerne les importations de produits hongrois en Suisse, les perspectives sont bonnes, en dépit du fait que le marché suisse reste l'un des plus difficiles d'Europe occidentale.

M. Kövary relève que la Hongrie (dont près de 50 % de revenu national provient du commerce extérieur) a aussi été touchée par la conjoncture internationale, en particulier dans le domaine énergétique. Même si le prix des agents énergétiques reste inférieur aux prix mondiaux, la hausse généralisée n'a pas été sans entraîner l'économie hongroise sur la voie de l'inflation. En ce qui concerne l'agriculture, 1975 et 1976 furent de mauvaises années. Les effets de mauvaises récoltes sont doubles:

- a) les exportations agricoles sont en baisse (moins de devises)
- b) dans certains secteurs alimentaires, la Hongrie a même dû importer (pour env. 200 mio de \$), ce qui aggravera encore son déficit.

Evoquant l'effort de marketing qu'entreprennent actuellement les Hongrois en Suisse, M. Kallos précise que les hommes d'affaires hongrois se sont attelés aujourd'hui à cette tâche, nos partenaires en Suisse font du bon travail, notre réseau de service après-vente s'améliore. Nous sommes confiants en l'avenir et nous considérons que nous sommes sur le bon chemin.

1.1 Convocation de la Commission économique mixte

Pour M. Sommaruga, il convient de convoquer la Commission économique mixte prévue à l'article 6 de l'Accord sur les échanges économiques pour procéder à un examen approfondi des possibilités qui s'offrent aux deux parties de renforcer leur présence sur chacun des marchés. Elle servirait aussi à sensibiliser les milieux économiques suisses sur la qualité des produits hongrois et sur les possibilités de coopération. M. Kövary souhaite que la Commission mixte soit l'occasion d'un utile échange d'informations. Aucune date n'est à ce stade précisée, mais les Hongrois laissent entendre que la Commission mixte pourrait se réunir en Hongrie ou en Suisse au début 1977. C'est par la voie diplomatique (à Berne) que la date sera déterminée.

1.1.1 Contenu des discussions dans le cadre de la convocation de la première commission mixte

MM. Kövary et Sommaruga sont d'avis que la Commission mixte devrait aborder les 4 points suivants:

1. Un échange approfondi d'informations avec, de la part des Hongrois, des indications précises sur la planification annuelle et quinquennale.
2. L'état des échanges bilatéraux (en évoquant la question de la structure des échanges et des possibilités d'améliorer cette structure. Du côté suisse, l'accent serait porté sur l'application des lettres annexées à l'accord).

Les Hongrois envisagent aussi une discussion sur la discrimination tarifaire dont ils sont victimes et sur les moyens de surmonter les difficultés qui en découlent pour leurs exportations. Sous ce point serait examiné également l'état des échanges bilatéraux dans le domaine des textiles et des produits agricoles.

3. La coopération industrielle

En envisageant les diverses possibilités de renforcer cette forme de coopération par le biais de groupes sectoriels de coopération.

4. Un tour d'horizon dans le domaine des questions multilatérales.

1.2 Relations des échanges dans le secteur textile

M. Sommaruga aborde cette question en rappelant les engagements souscrits par les Hongrois. Le solde négatif hongrois prend des proportions excessives (plus de cinq millions de francs), qui contraignent les autorités helvétiques à envisager l'application de mesures autonomes si la relation prévue dans le junctim n'est pas réalisée.

Il demande à son interlocuteur de faire tout ce qui est en son pouvoir pour rétablir un meilleur niveau des échanges.

M. Kallos répondant à une allusion qui avait été faite relative aux prix de certains produits hongrois explique que de manière générale les pratiques de ventes à vils prix n'ont plus cours en Hongrie. Les prix hongrois sous l'influence de l'inflation, des nouveaux indicateurs et d'une certaine réadaptation des prix face aux cours mondiaux ont été relevés.

M. Kövary qui semble vouloir éviter une discussion approfondie sur cette question fait état des difficultés analogues que rencontrent les Hongrois dans le domaine agricole. Si un effort doit être entrepris, il ne peut pas être unilatéral et confiné au seul domaine des textiles. En ce qui concerne ce dernier problème, il relève que les prix textiles suisses

ne sont plus concurrentiels (comparés aux prix italiens et anglais). Les autorités hongroises au Ministère du commerce extérieur ont déjà épuisé leurs moyens d'interventions. Des demandes réitérées ont été faites auprès des entreprises concernées pour qu'elles procèdent à des achats de textiles suisses. Une fois les autorisations nécessaires à l'importation accordées, nous n'avons pas le pouvoir de contraindre les importateurs hongrois à s'approvisionner en Suisse plutôt qu'auprès d'exportateurs meilleur marché dans d'autres pays. M. Kövary rappelle d'ailleurs qu'une délégation d'acheteurs hongrois séjourne actuellement en Suisse pour examiner les offres d'exportateurs helvétiques.

1.3 Relations des échanges dans le secteur agricole

M. Sommaruga rappelle la situation en Suisse dans le domaine agricole, notamment dans le domaine de l'importation de vin et de produits carnés. (En 1975 le 66,6 % des exportations hongroises ont consisté en produits agricoles et la Suisse pratique déjà une politique très libérale dans ce secteur, les limites qui subsistent ne touchent qu'une infime partie des produits agricoles). Compte tenu de la forte production de vin suisse, le gouvernement va être amené à limiter davantage l'importation de vins étrangers. Ces mesures ne toucheront que faiblement la Hongrie mais il est difficile dans ce secteur d'être plus libéral. M. Sommaruga assure cependant son interlocuteur qu'il est conscient du solde négatif suisse dans les échanges de produits agricoles et qu'il examinera les possibilités de rétablir un meilleur équilibre.

Aussi bien la question textile que le problème agricole seront l'objet de discussions approfondies par la Commission mixte mais il serait bon que des progrès soient accomplis avant la réunion pour que les partenaires puissent, au sein de la Commission mixte, se concentrer sur les autres moyens d'élargir le courant des échanges mutuels.

2. Coopération industrielle

Le problème de la coopération industrielle a donné lieu à un échange de vues avec tous les interlocuteurs de M. Sommaruga. Il est évident que les Hongrois attachent une grande importance à cette nouvelle forme de relations commerciales entre l'Est et l'Ouest.

M. Török remarque à ce propos que, d'une manière générale, les entreprises suisses sont encore réticentes à cette nouvelle forme de relations commerciales. Des firmes comme Ciba-Geigy, Sandoz, Hoffmann-La Roche sont encore trop conservatrices et peu inclinées à approfondir les accords de coopération existants. Cette attitude négative profite directement aux grands de la chimie allemande qui savent mieux exploiter les voies offertes par les innovations de la législation hongroise dans ce domaine. C'est ainsi que les trois plus grandes sociétés chimiques allemandes sont les sociétés étrangères les mieux placées sur le marché hongrois. La coopération industrielle est bénéfique pour les deux partenaires (tout en renforçant les échanges intra-européens, elle permet une extension sur des marchés tiers qui seraient inaccessibles sans cette forme de coopération). M. Kallos plaide aussi pour une intensification de la coopération industrielle qui est à ses yeux le plus sûr moyen de renforcer les échanges bilatéraux. A ce propos, il fait allusion à un accord de coopération passé entre la firme de montres Roamer et Elektroimpex en 1972 qui avait pour but l'assemblage de montres Roamer en Hongrie, montres qui étaient ensuite réimportées en Suisse et destinées à des marchés étrangers. M. Török prie son interlocuteur de faire tout ce qui est en son pouvoir pour modifier l'attitude négative des firmes helvétiques. M. Sommaruga réplique qu'il appartient aux Hongrois de sensibiliser les hommes d'affaires suisses lors de manifestations analogues à celle qui avait été organisée à Regensdorf. Mais il convient d'être plus concret encore que ce fut le cas cette année à Zurich.

3. Discrimination de la Hongrie par les droits de douane et libre-échange

Pour MM. Török et Szita les droits de douane qui subsistent dans les pays industrialisés à l'égard des pays socialistes constituent pour la Hongrie un grand problème. Les Hongrois s'efforcent d'être plus actifs sur les marchés des pays industrialisés mais on ne leur facilite pas la tâche. L'Europe constitue pourtant géographiquement et commercialement une seule zone et un accord de démobilitation tarifaire du genre de celui H-SF serait de nature à renforcer le courant des échanges au bénéfice réciproque de tous les partenaires qui y souscrivent. M. Sommaruga mentionne que si les droits de douane peuvent représenter certaines difficultés pour les entreprises d'Etat dans leur effort de pénétration sur les marchés occidentaux, il ne faut pas exagérer l'impact des taux de douanes suisses qui sont parmi les plus faibles des pays industrialisés. Il ne faut pas oublier que les entreprises suisses rencontrent aussi certains obstacles sur les marchés socialistes, en particulier les petites et moyennes entreprises.

M. Sommaruga précise les arguments suisses contre un accord de libre-échange avec les économies planifiées:

1. La différence entre les systèmes économiques a pour conséquence que le tarif douanier ne joue pas le même rôle dans chaque système.
2. La libre concurrence et le libre choix du consommateur qui sont à la base du libre-échange n'existent pas dans les économies planifiées.
3. Les pays du CAEM n'offrent pas de garantie de réciprocité.
4. L'article 24 du GATT a été conçu en fonction des pays à économie de marché et il est difficile d'imaginer qu'une zone de libre-échange puisse fonctionner avec les effets attendus entre pays à système économique différent.

M. Sommaruga rappelle également que dans le cas de l'accord Hongrie-Finlande, la Suisse avait indiqué au GATT qu'il y avait une possibilité de concéder un waiwer pour une période limitée, que l'article 24 du GATT a toujours été interprété et appliqué du côté suisse de manière stricte et que la Suisse ne veut pas modifier son attitude et enfin que les MTN en cours au GATT et particulièrement le volet douanier pourront aussi avoir des effets positifs dans les relations Suisse-Hongrie.

B. Les relations multilatérales

1. L'évolution des relations économiques Est-Ouest

MM. Szita et Szöke rappellent les efforts que la Hongrie a déployés et déploie encore pour renforcer ses relations avec les pays industrialisés. Faisant allusion aux listes de projets que la Hongrie a déjà fait parvenir à un certain nombre de pays (Finlande, France, Belgique, Grande-Bretagne, Autriche). Ils laissent entendre qu'ils ne méconnaissent pas l'attitude négative de certains de ces pays face aux propositions hongroises. Evoquant les propositions hongroises à l'Autriche dans le domaine du libre-échange, M. Szita a déclaré qu'il sait qu'il y a certaines oppositions à Vienne mais que d'une manière ou d'une autre il est convaincu qu'une formule serait trouvée d'ici six à douze mois. M. Szöke informe M. Sommaruga que la Hongrie fera parvenir très prochainement (par la voie diplomatique) à la Suisse une liste de projets pour la concrétisation sur le plan bilatéral des dispositions contenues dans les trois corbeilles de l'Acte final. M. Szöke ajoute que les "listes" hongroises ne sont que des propositions et que Budapest est prêt à entamer des discussions sur des contre-propositions helvétiques. Quant aux nouvelles formes de relations Est-Ouest, M. Szita laisse entendre que la Hongrie se refusera à débattre de ses relations commerciales directement avec Bruxelles. (Plutôt rien). En revanche, nous n'excluons pas que des accords puissent être conclus après qu'une entente CE-CAEM ait été élaborée. Mais au rythme où vont les affaires,

cela prendra du temps, précise M. Szita en faisant allusion aux lenteurs de Bruxelles face au projet d'accord cadre du CAEM. Les Hongrois veulent éviter une confrontation de bloc à bloc, ils ont des problèmes distincts avec chaque pays occidental et sont disposés à en discuter avec chacun d'eux mais pas à Bruxelles.

2. L'ECE dans la perspective de la réunion de Belgrade

2.1 Le rôle futur de l'ECE

M. Sommaruga fait valoir que l'ECE pourrait être plus opérative que par le passé et jouer un rôle plus concret dans les relations Est-Ouest. M. Szita partage ce point de vue, l'ECE doit être revitalisée pour mieux répondre aux tâches qui sont les siennes dans les relations Est-Ouest.

2.2 Les congrès paneuropéens

M. Sommaruga rappelle la position suisse à la session de l'ECE sur les propositions soviétiques, qui est inchangée. La conception des congrès n'est pas claire et les objectifs poursuivis encore flous, il convient dès lors de laisser à l'ECE le soin de pousser les travaux, voir ce qui peut se faire dans le cadre de l'ECE et en tout cas préparer minutieusement leur contenu. Il ne faut cependant pas hâter les décisions qui seront prises aussi bien quant au contenu que quant aux dates des congrès. Il ne conviendrait pas de prendre une décision définitive lors de la 32ème session de l'ECE à Genève. MM. Szita et Szöke ont des opinions identiques. La Hongrie a déjà fait quelques propositions concrètes quant à certains points qui pourraient être discutés au congrès, le travail à faire reste long, la préparation des congrès pourrait durer de deux à trois ans. Les Soviétiques doivent encore fournir des précisions sur les buts exacts qu'ils poursuivent; ils semblent maintenant travailler dans le concret à Moscou en donnant la priorité à l'énergie.

2.3 La présentation du rapport de l'ECE à Belgrade

Identité de vues à ce sujet, M. Stanovnik est la personne la mieux placée pour présenter le rapport de la Commission économique pour l'Europe aux 35 Etats participants à la Conférence de Belgrade. Selon M. Szita, M. Stanovnik présente toutes les garanties de sécurité souhaitables pour rapporter à Belgrade, mais il serait opportun que le futur président de la Commission assiste Stanovnik. Lors de la prochaine session de l'ECE, on pourrait éventuellement donner à M. Stanovnik certaines directives qui pourraient lui faciliter la tâche.

2.4 La préparation de la Conférence de Belgrade

M. Szita insiste pour que Belgrade ne devienne pas un lieu de confrontation mais plutôt l'occasion d'un approfondissement de l'esprit d'Helsinki. Belgrade pour les Hongrois ne devrait constituer qu'une étape dans la détente comme ce fut d'ailleurs le cas d'Helsinki, et notre travail devrait consister à rechercher les points sur lesquels des progrès sont encore possibles. La Conférence de Belgrade ne consiste pas à revoir l'Acte final. Certes un "papier" devra sortir de la conférence mais il devrait refléter les résultats de la "review of implementation".

3. Le rôle futur de l'AELE

M. Török fait état de courants d'opinions assez divergents en Hongrie quant aux perspectives de l'AELE dans l'Europe de demain et, sans embages, il s'enquiert auprès de son interlocuteur du rôle, et de l'avenir de l'Organisation.

M. Sommaruga rappelle d'abord la raison d'être de l'AELE:

- a) des raisons juridiques: le maintien du libre-échange entre les pays qui n'ont pas adhéré à la CEE,
- b) l'exemple que constitue cette forme de relations commerciales (en dehors de toute union douanière) qui a résisté récemment à une dure période de récession tout en permettant aux pays associés de garder leur treaty-making-power,

c) Les résultats obtenus dans les négociations avec la CEE, résultats qui n'auraient pas été aussi positifs si une ligne cohérente n'avait pas été suivie par l'ensemble des pays membres (coordination sélective et volontaire). De plus, l'organisation constitue un forum (utile pour des petits pays comme la Suisse) dans lequel les pays membres peuvent procéder à des échanges de vues sur les grands problèmes économiques mondiaux.

L'AELE n'est donc appelée ni à évoluer dans ses structures ni à se transformer en union douanière. Elle risque de perdre certains de ses membres, Portugal et éventuellement Norvège, mais elle renforcera ses liens avec des pays comme la Grèce et l'Espagne avec lesquelles des relations de libre-échange seront vraisemblablement aussi établies, car la Suisse, comme les autres membres de l'AELE ne peut pas continuer à tolérer la discrimination qui existe pour eux dans ces deux pays à l'égard des CE. En ce qui concerne les relations de l'AELE avec les pays socialistes, des accords sont possibles dans des domaines techniques. En dehors du libre-échange, il y a toute une série de moyens pragmatiques de renforcer le flux des échanges Est-Ouest qui sont loin d'être épuisés. Des contacts "Techniques" entre l'AELE et le CAEM pourraient être intéressants et bénéfiques.

En ce qui concerne l'AELE, M. Sommaruga mentionne l'attitude positive de la Yougoslavie, qui par le biais d'un Groupe de travail mixte AELE - Yougoslavie, a su trouver pragmatiquement une modeste forme de coopération avec l'AELE. Il se réjouit de l'adhésion de la Hongrie à la Convention AELE sur l'inspection des productions pharmaceutiques. M. Szita met quant à lui en exergue les relations privilégiées que la Finlande a établies avec le CAEM. (Un groupe a été mis sur pied qui canalise les discussions d'intérêt commun entre la Finlande et les pays membres du CAEM).

Entretien avec M. Janos Fekete

M. Fekete s'est d'emblée attaché à brosser un tableau de la situation économique et monétaire internationale. Ses appréciations se sont portées essentiellement sur la situation économique des pays occidentaux. Il a, ce faisant, révélé une connaissance très approfondie de la situation économique suisse (situation dans l'industrie horlogère, l'industrie textile, et dans la construction). Son analyse quant aux perspectives de reprise de l'économie en Europe occidentale est négative. Il ne fait d'exception ni pour la Suisse ni pour la RFA. Dans ce dernier pays, il considère que la situation est beaucoup plus sérieuse que les déclarations gouvernementales le laissent apparaître. Des statistiques différées concernant une reprise des exportations au Moyen-Orient et une diminution du chômage ont falsifié l'état réel de la situation économique. M. Fekete se prononce encore sur le réajustement du cours du DM au sein du serpent pour le considérer comme une mesure psychologique sans effet. Quant à la Suisse, M. Fekete fait remarquer que la situation pourrait s'aggraver encore lorsque les entreprises chimiques seront touchées par la récession !

L'analyse pessimiste du banquier hongrois repose essentiellement sur trois points :

1. les entrepreneurs hésitent à investir ou s'ils investissent c'est avec prudence et surtout en cherchant à rationaliser (ce qui aggrave à terme le chômage),
2. les budgets nationaux ne pourront pas longtemps voler au secours du secteur privé¹⁾ surtout dans le domaine de la construction,
3. la récession et l'inflation ont des effets d'entraînements psychologiques négatifs sur la diminution de la consommation.

1) A ce propos, M. Fekete mentionne qu'après les élections, les Américains devront aussi prendre des mesures drastiques qui ne seront pas sans effet sur le développement économique du marché américain.

- 14 -

Le vrai problème se situe au niveau monétaire mais, là aussi, M. Fekete n'entrevoit aucune solution. Les gouvernements ouest européens sont trop faibles pour prendre les mesures nécessaires. Sans majorité sûre, sans leadership, aucun gouvernement ne s'aventurera à prendre les mesures adéquates qui sont fatalement impopulaires.

A propos des échanges helvète -hongrois, M. Fekete considère qu'ils pourraient se développer beaucoup plus. Les deux pays, déclare-t-il, traversent une phase qui devrait privilégier une certaine convergence des intérêts. Les entreprises suisses se trouvent dans une situation où il leur faut à tout prix trouver des débouchés, la Hongrie fait partie de ces marchés, car la présence économique suisse en Hongrie n'est aujourd'hui pas en proportion avec les possibilités de l'économie suisse. Cela est dû, selon le vice-président de la Banque nationale, à un certain conservatisme des entreprises suisses à l'égard des pays de l'Est. (On nous considérerait comme des gens compliqués et, en période de haute conjoncture, on a préféré opérer sur des marchés plus faciles en Europe occidentale, en Amérique et au Japon.) Du côté hongrois, l'économie rencontre des difficultés avec ses partenaires des Communautés européennes en cherchant à diversifier ses marchés d'exportations et d'importations. Il s'agit donc d'un moment privilégié qu'il faudrait saisir pour resserrer les liens commerciaux et économiques entre les deux pays. Des possibilités analogues existent actuellement pour la Hongrie avec trois pays, la Finlande, l'Autriche et la Suisse.

Sur demande de M. Sommaruga, il explique comment fonctionne en Hongrie l'octroi de "forints" aux entreprises du commerce extérieur pour leur permettre de procéder à l'achat de devises afin d'acheter sur le marché occidental. Dès que l'entreprise hongroise dispose d'un permis d'importation, la Banque nationale lui octroie les sommes nécessaires à la conclusion de son contrat. M. Fekete

- 15 -

rappelle à ce propos que depuis trente ans, les entreprises hongroises ont toujours honoré ponctuellement leurs contrats qui n'ont jamais donné lieu à litige. Si des difficultés surviennent, la Banque nationale hongroise paie et le contentieux est réglé entre l'entreprise hongroise (qui est toujours considérée comme fautive) et la Banque nationale. Quant aux pratiques de dumping, M. Fekete déclare que le système actuel les interdit en Hongrie, toutes les entreprises vendent à des prix qui sont au-dessus des coûts de production. Bien entendu, cela n'empêche pas, comme partout ailleurs, une entreprise de liquider des fins de séries à des prix inférieurs aux coûts. Mais cette pratique est l'exception.

M. Fekete rappelle incidemment aussi que la Hongrie a honoré avec ponctualité sa dette relative à l'indemnisation d'intérêts suisses et, qu'en règle générale, toutes les transactions qui ont été passées entre les deux pays ont toujours abouti dans l'intérêt bien compris des deux partenaires.

Berne, 10 novembre 1976